

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 7, 1982.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



## UN PORTRAIT D'AMÉNOPHIS IV SUR UN OSTRACON DE KARNAK

Claude TRAUNECKER

L'ostracon CS X 498, trouvé dans le carré VII L 89 provient d'une zone de détritiques réunissant des objets d'époques très diverses, de la XVIII<sup>e</sup> dynastie à l'époque ptolémaïque. Cet éclat de calcaire, de forme irrégulière mesure dans ses plus grandes dimensions 8,5 cm sur 6,5 cm. De par sa forme, les irrégularités de sa surface et surtout la taille réduite de l'ébauche qu'il porte (hauteur du visage 2,7 cm), cet objet est à distinguer soigneusement des « modèles de sculpteur » (1). Nous sommes, en effet, en présence d'un « essai de sculpteur » (2), observation qui nous permettra de rendre compte des maladresses et particularités du visage royal ébauché par une main inexpérimentée mais non pas malhabile.

L'image, sculptée en creux représente un « masque » de souverain, tourné vers la droite et muni de la barbe royale (pl. I). Le profil, du départ de la coiffure jusqu'au menton, est traité en détail. La moitié gauche de l'image, l'extrémité des joues, le cou et l'épaule droite sont à peine dégrossis en quelques coups d'outil. L'oreille et l'autre épaule sont absents, l'artiste ayant concentré son attention sur les éléments les plus caractéristiques du visage.

La coiffure royale est simplement suggérée par la double courbure limitant le haut de la figure. Un bandeau orne la partie frontale.

Le visage est disproportionné, le front et l'œil étant bien trop petits par rapport au reste du profil. L'œil est sculpté avec soin. Campé horizontalement sous un front très bas, il est surmonté d'un sourcil noté très discrètement par un fin trait de burin. Sa courbe suit fidèlement celle du contour supérieur de l'œil, caractérisé par un léger désaxement vers l'avant. Le contour inférieur est beaucoup plus plat. Les commissures sont rendues avec finesse et prolongées par un léger trait de gravure, parallèle à la racine du nez à l'avant et presque horizontal à l'arrière.

Le nez, assez vertical est relativement court. Son arête, légèrement convexe forme avec le front un angle doux mais bien marqué. Son extrémité est ronde et charnue. Cette impression est accentuée par le dessin de l'aile, largement arrondi et l'orientation de sa base, nettement dirigée vers le haut.

Le bas du visage forme l'élément le plus caractéristique de ce portrait. Son aspect actuel résulte de la superposition de deux profils. Dans un premier temps, l'artiste a gravé un bas de visage muni d'un menton au dessin arrondi et pourvu d'un contre-menton assez gras. Puis, après avoir rabattu les surfaces marquant le maxillaire inférieur, il entreprit de retravailler le menton afin de lui donner le dessin en galoche caractérisant ce profil royal. Au cours de ce travail, l'attache de la barbe a été séparée du menton. Le retour du profil en galoche a été accentué par un travail en profondeur et l'attache au cou simplement suggérée par un fin trait d'outil.

La bouche est droite, les lèvres très charnues. Celle du bas a été sculptée avec soin. Pour accentuer l'effet, le sillon mentonnier a été marqué vigoureusement par

(1) Les dimensions de ceux-ci sont nettement plus grandes; par exemple, PENDLEBURY, *The City of Akenaton III*, pl. 59, n° 1, 20 x 30 cm.

(2) *JEOL* 20, 1968, p. 21-26.

un travail en biseau du haut du menton. Cherchant le même effet pour marquer l'ourlet de la lèvre supérieure, la main de l'artiste a été moins heureuse : la gorge séparant le nez de la lèvre supérieure barre le profil d'un trait rectiligne assez brutal, dessinant une lèvre supérieure bien trop épaisse.

Le cou, à peine ébauché, légèrement penché en avant est long et gracieux.

Au terme de cette description l'évidence s'impose, le souverain représenté est Aménophis IV. Le tracé du menton et des lèvres est bien trop caractéristique de ce roi pour qu'il soit permis de douter de cette attribution.

Le site d'Amarna a livré de nombreux modèles et essais de sculpteurs traitant l'étrange profil d'Aménophis IV, mais celui-ci est le premier, à notre connaissance, trouvé à Karnak (3). Une particularité du costume pourrait être la marque de cette origine. La coiffure est difficile à identifier avec certitude. La présence d'un bandeau frontal peut indiquer, soit une perruque-*ibes* (4) dont le bas n'a pas été dessiné, soit une variante de cette perruque caractérisée par une forme générale globale évoquant fortement le cache-perruque-*afnet* (5). La fréquence des coiffures se répartit ainsi : parmi les ostraca, sur les portraits royaux examinés, la perruque-*ibes* et ses variantes font majorité (18 exemples) (6), puis viennent le cache-perruque-*afnet* et ses variantes (13 exemples) (7), le « casque » bleu (6 exemples) (8) la couronne de Haute et de Basse Egypte (2 exemples) (9). Dans cinq cas, la coiffure est indistincte (10) et dans onze cas l'artiste s'est contenté d'étudier la bouche et le menton royal (11).

La présence de la barbe est un élément très intéressant. A notre connaissance, les colosses de Karnak sont les seules représentations d'Akhenaton pourvues de cet ornement (12). Comme sur notre ostracon, elle appartient au type des barbes royales ondulées et s'évasant vers le bas (13).

Dans son étude du portrait royal, K. Myśliwiec distingue trois phases : 1. Thèbes (an 1-2) ; 2. Thèbes (an 2-6, *talâtât*) ; 3. Amarna (14). Au premier coup d'œil il apparaît clairement que notre essai n'appartient ni à la seconde phase ni *a fortiori*, à la troisième. Les proportions générales du visage sont bien trop éloignées de celles

(3) L'étude comparative a porté sur 55 portraits royaux répartis sur 49 ostraca. Tous proviennent d'Amarna : 1, PENDLEBURY, *o.c.*, I, pl. 12, 6 (roi ?) ; 2, *idem* I, pl. 12, 8 ; 3, *idem* III, pl. 59, 1 ; 4, *idem* III, pl. 65, 7 ; 5, double, *idem* III, pl. 65, 8 ; ALDRED, *Akhenaten and Nefertiti*, n° 38 (Bruxelles, E 7232) ; 6, PENDLEBURY, *o.c.*, III, pl. 65, 9 ; MYŚLIWIEC, *Le portrait royal dans le bas-relief du Nouvel Empire*, fig. 171 (Le Caire, JE 64957) ; 7, 8, 9, PENDLEBURY, *o.c.*, III, pl. 65, II ; 10, double, *idem* III, pl. 67, 12 ; MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 170 (Le Caire, JE 64956) ; 11, 12, 13, PENDLEBURY, *o.c.*, III, pl. 70, 1 ; 14, 15, 16, *idem*, pl. 70, 2 ; 17, 18, *idem* III, pl. 70, 4 ; 20, *idem*, pl. 70, 5 ; 21, *idem* III, pl. 70, 6 ; 22, 23, 24, 25, *idem* III, pl. 71, 9 ; 26, *idem* III, pl. 74, 2 ; 27, *idem*, pl. 74, 4 ; MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 166 (Le Caire, JE 57207) ; 28, PENDLEBURY, *o.c.*, III, pl. 74, 5 ; MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 176 (Le Caire, JE 57207) ; 29, PENDLEBURY, *o.c.*, III, pl. 74, 7 ; 30, *idem* III, pl. 74, 6 ; 31, *idem*, pl. 105, 3 ; ALDRED, *o.c.*, n° 59 ; 32, MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 17 (Le Caire, 28186) ; 33, double recto verso, *idem*, fig. 173 et 181 ; *Le règne du Soleil Akhenaten et Nefertiti*, n° 12 (Le Caire, JE 35791) (Catalogue de l'exposition organisée par les Ministères de la Culture aux Musées Royaux d'Art et Histoire, Bruxelles, 1975) ; 34, MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 178 (Le Caire, JE 65972) ; 35, ALDRED, *o.c.*, n° 6 (Berlin-Ouest, 14512) ; 36, *idem*, n° 9 (Bruxelles, E 3051) ; 38, double recto-verso, *idem*, n° 10 (Bruxelles, E 3051) ; 39, *idem*, n° 12 (Edinburgh, 1969, 377) ; 40, *idem*, n° 15 (New York, MMA 66.99.40) ; 41, *idem*, n° 119 (New York, MMA 21.9.13) ; 42, 43, HAYES, *Scepter II*, p. 283 ; 44, PETERSON, *JEOL* 20, 1968, pl. 9 (Upsala, Victoria Museum, 286) ; 45, 46, 47, 48, *idem*, pl. 10 (Upsala, 287, 288, 289, 291) ; 49, *idem*, pl. 12 (Upsala, Victoria Museum, 239) ; 50, ALDRED, *o.c.*, n° 121 (Brooklyn Museum, 16.48).

(4) 27 et 49, sur la coiffure *ibes* voir MYŚLIWIEC, *o.c.*, p. 145 et pl. 114-145. Exposition de Bruxelles, *o.c.*, p. 103, n° 38.

(5) 42, contrairement à l'*afnet*, cette coiffure couvre les oreilles.

(6) 1, 2, 5g, 10d, 10g, 11, 17, 19, 20, 21, 24, 25, 29, 37, 38r, sans bandeau ; 16, 27, 49, avec bandeau sur le front.

(7) 3g, 3d, 4, 5d, 18, 22, 23, 30, 36, 40, 43, 50, et la variante 42.

(8) 15, 31, 32, 39, 41, 33v.

(9) 34, 35.

(10) 6, 9, 12, 28, 33r.

(11) 7, 8, 13, 14, 26, 38v, 44, 45, 46, 47, 48.

(12) Voir par exemple, LANGE-HIRMER, *Aegypten*, 1967, pl. 180-181 ; ALDRED, *o.c.*, p. 31.

(13) Voir par exemple, pour Aménophis III : MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 133 où les ondulations sont rendues avec réalisme. Sur les colosses comme sur notre ostracon, elles sont notées par des gorges horizontales.

(14) MYŚLIWIEC, *o.c.*, p. 75-81, fig. 157-182.

caractérisant ces deux phases : profil très allongé entrant dans une construction géométrique presque rhomboïdale, yeux très inclinés dont les courbes et contre-courbes sont presque symétriques.

Rien de tout cela dans notre portrait. Si le bas du visage, retravaillé par le sculpteur est bien celui d'Akhenaton (15) le haut est traité de manière fort classique. On pourrait penser à un essai de sculpteur habitué à l'ancien style, traitant dans un premier temps l'ensemble du portrait royal dans la manière classique puis s'appliquant à retravailler selon les nouvelles normes le bas du visage, élément le plus caractéristique du profil d'Aménophis IV (16) (fig. 1). Cette hypothèse permet de rendre compte de l'ambiguïté de cette image. Néanmoins, en comparant notre document avec les portraits royaux de la première phase (17), d'autres difficultés surgissent. Cette période est caractérisée par une très forte ressemblance avec les portraits d'Aménophis III. Or, si le dessin de l'œil (18) et la longueur du nez permettent éventuellement d'évoquer le profil de ce roi, la courbe convexe de l'arête nasale est en contradiction avec les exemples des profils d'Aménophis III et IV (1<sup>re</sup> phase). Sur certains des rares documents témoins de la seconde phase, l'arête nasale d'Aménophis IV est très légèrement convexe mais, dans tous les cas, l'extrémité du nez reste pointue (19). Il faut remonter à Thoutmosis III pour trouver des arêtes nasales de profil convexe (20). Les successeurs de ce souverain ont soit une arête nasale droite (21) soit concave (22). Il en est de même des successeurs immédiats d'Aménophis IV (23).

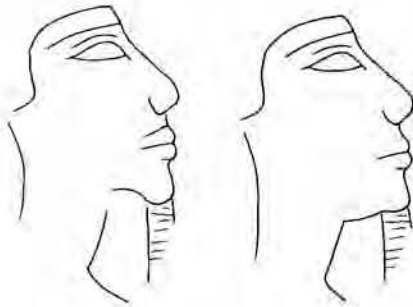


Fig. 1. L'ostracon CS X 498. Les deux états.

La maladresse du sculpteur a certes une grande part dans les singularités de ce portrait et il paraît raisonnable de voir dans ce document un témoin des hésitations d'un artiste ou d'un apprenti-artiste thébain devant les nouvelles directives artistiques de la troisième année du règne d'Aménophis IV.

(15) *Idem*, fig. 117, 178.

(16) Un cinquième des études de sculpteur ne concerne pas le bas du visage.

(17) *Idem*, p. 77, voir aussi un portrait de ce type parmi les talâtât : SMITH et REDFORD, *The Akhenaten Temple Project*, pl. 1, 1. ; voir aussi, pl. 2,4 et 8,1 (fig. 157 et 159 de l'ouvrage de K. Myśliwiec) et les talâtât 1026 et 1978 du IX<sup>e</sup> pylône.

(18) MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 130 et suivantes.

(19) Talâtât du IX<sup>e</sup> pylône (Centre Franco-Egyptien, n° 812, 917, 154, 3606).

(20) MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 74 et suivantes.

(21) Aménophis II, MYŚLIWIEC, *o.c.*, fig. 99 et suivantes ; Thoutmosis IV, *idem*, fig. 118, 120 et suivantes.

(22) Aménophis III, *idem*, fig. 133 et suivantes.

(23) *Idem*, fig. 183 et suivantes.

Néanmoins, nous nous demandons s'il ne serait pas possible de pousser plus loin l'exégèse de cet étrange profil composite et de proposer une interprétation plus audacieuse. En restituant, autant que faire se peut, le premier profil royal avant les modifications des lèvres et du menton, nous ne pouvons nous défendre d'y reconnaître certains traits caractéristiques du profil de Séthi I<sup>er</sup> (24). Mêmes courbes fondamentales du nez, quoique de proportions exagérées, menton avec contre-menton assez lourd. Dans ce cas, notre document pourrait être l'œuvre d'un sculpteur qui, intrigué par l'étrange profil d'Aménophis IV tel qu'il pouvait le voir sur les talâtât, utilisées en grand nombre sous le règne de Séthi I<sup>er</sup> pour la réédification de l'édifice d'Aménophis II (25), eut la fantaisie d'en étudier les traits caractéristiques.

Quoi qu'il en soit, œuvre maladroite d'un contemporain d'Aménophis IV ou produit de la curiosité d'un sculpteur ramesside, cette étude rapidement ébauchée témoigne de la fascination exercée par le visage étrange du pharaon « hérétique ».



Pl. I. L'ostracon CS X 498. Cliché A. Bellod.

(24) *Idem*, fig. 106.

(25) Cet édifice, peut-être situé à l'origine sur le parvis du VIII<sup>e</sup> pylône, a été réédifié à son emplacement actuel et sur un plan différent par Séthi I<sup>er</sup> (PM II<sup>2</sup>, p. 185). De nombreuses talâtât sont utilisées en fondation.